Participer à un Dialogue Permanent pour la Nature

PUBLIC CIBLE

Paysan·nes souhaitant oeuvrer pour cette dynamique de Paysans de Nature

OBJECTIFS

- Intégrer une démarche collective et territoriale de progrès en faveur de la biodiversité en milieu agricole, à travers
la participation à un dispositif de Dialogue Permanent pour la Nature.
- Mieux connaître les leviers techniques et financiers pour développer des aménagements et des pratiques en faveur de l'accueil de la vie sauvage en milieu agricole
- Prendre connaissance de pratiques agricoles favorables à la biodiversité
- Prendre connaissance du contexte environnemental du territoire local
- Etre en mesure d'interroger ses pratiques agricoles en lien avec la biodiversité dans le cadre d'une démarche de progrès concertée,
- Comprendre les réflexions et arbitrages de pairs agriculteurs au sujet de l'interaction entre leurs pratiques agricoles et la biodiversité
- Savoir identifier les partenaires agriculteurs et structures de gestion et protection de la nature sur le territoire

ENJEUX

Dans un contexte où plus de 50% des espaces naturels français sont directement dédiés à l'activité agricole, il est primordial de concilier systèmes agricoles et accueil de la biodiversité aujourd'hui en fort déclin.
L'ADDEAR du Rhône, en partenariat avec l'association Paysans de Nature et la LPO AuRA a proposé en février dernier une formation pour se familiariser avec la démarche de Dialogue Permanent pour la Nature.
Le Dialogue Permanent pour la Nature, véritable outil de dialogue sociétal en faveur de la biodiversité dans les espaces agricoles permet aux habitants de prendre soin de biens communs naturels de leurs territoires en s'impliquant auprès des paysans engagés qui assurent la gestion agricole des espaces naturels.
Suite au franc succès de la formation de février, les 3 associations travaillent maintenant au déploiement de la démarche sur le territoire des Monts du Lyonnais.

PRÉ-REQUIS

Pour les paysan·ne·s, avoir participé à la formation "Co-construire une dynamique territoriale favorable à la biodiversité dans les espaces agricoles"
Chaque stagiaire est positionné à l'entrée dans le parcours en fonction de son profil.
Le parcours de formation est modulaire et progressif. Il permet :
• Une adaptation des apprentissages aux besoins et au niveau d'expérience du stagiaire, notamment via le choix des modules de visite de ferme ;
• Une évaluation des acquis au fil des modules, permettant d'identifier l'évolution des compétences du stagiaire ;
• Une validation en fin de parcours, lors de la Commission Permanente pour la Biodiversité, grâce à l'analyse collective des visites, l'expression des engagements, et la formalisation de pistes d'actions concrètes pour sa propre ferme.

CONTENU

La formation est constituée de 7 modules répartis en deux formats :
• Modules individualisés (modules 1 à 6) :
Visites de fermes en petits groupes (2 à 5 stagiaires), centrées sur un thème spécifique (travail du sol, haies, prairies…). Chaque stagiaire participe à 1 ou 2 visites.
• Module collectif (module 7) :
Commission Permanente pour la Biodiversité, rassemblant tous les participants pour mutualiser les constats, analyser les pratiques observées et co-construire des recommandations d'actions concrètes.

Module 1 : Infrastructures agro-écologiques
• Définitions : biodiversité ordinaire, biodiversité fonctionnelle, services

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Rhône

DURÉE : 7 jour(s)
DATE LIMITE : 12/06/2025

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription : lieu et horaires. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible.
Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
Prise en charge par Vivea pour 38€/h. Si vous n'êtes pas dans cette situation, merci de nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Charlotte PENEL
charlotte.penel@addear69.org
ADDEAR du Rhône

MENTIONS
Nombre moyen de participant·es à nos for mations : 6

SATISFACTION : 92
NOTE : Repas partagé le midi

écosystémiques.
• Impacts des pratiques agricoles sur les habitats, les cycles naturels et les espèces.
• Rôle des infrastructures agroécologiques (haies, mares, prairies permanentes, bandes enherbées, etc.).
• Lecture d'une ferme : système de production, logiques économiques et sociales, contraintes et marges de manoeuvre.
• Outils de repérage : cartographie et identification des éléments favorables à la biodiversité.

Module 2 : La gestion des mares
- Fonction écologique des mares : régulation hydrique, biodiversité associée, puits de carbone, habitats pour amphibiens, insectes, oiseaux.
- Services écosystémiques rendus par les mares en contexte agricole.
- Typologie des mares : mares permanentes, temporaires, artificielles ou naturelles ; leur évolution dans le temps.
- Lecture globale de la ferme : système de production, choix techniques, éléments paysagers intégrés.
- Identification des leviers existants pour renforcer la biodiversité, en particulier autour des zones humides.

Module 3 : La gestion des couverts végétaux
- Rôle agronomique des couverts : amélioration de la structure du sol, apport de matière organique, stimulation de la vie biologique du sol.
- Services écosystémiques : protection contre l'érosion, stockage de carbone, accueil de la biodiversité (pollinisateurs, auxiliaires…).
- Typologie des couverts : espèces pures, mélanges multi-espèces, couverts courts ou permanents.
- Limites et points de vigilance : concurrence hydrique, adaptation au système d'exploitation, retour économique.
- Présentation du contexte de l'exploitation : pratiques culturales, objectifs du couvert, résultats obtenus.
- Discussion autour des arbitrages faits par l'agriculteur·rice : quels freins, quelles opportunités, quelles évolutions envisagées ?

Module 4 : Le travail du sol
- Rappels sur le fonctionnement d'un sol vivant : structure, faune, matière organique, cycle de l'eau.
- Impacts des différents modes de travail du sol :
o Labours profonds, travail superficiel, techniques sans labour.
o Effets sur la macrofaune (lombrics, insectes…), la microfaune, la porosité, l'enracinement, la minéralisation.
- Risques liés au tassement, à l'érosion, à la perte de matière organique et à la perturbation de la vie du sol.
- Observation de parcelles en lien avec différents itinéraires de travail du sol : profondeur, fréquence, outils utilisés.
- Réflexion sur les impacts écologiques et agronomiques du travail du sol à l'échelle de la ferme.

Module 5 : La gestion des prairies naturelles
- Définition et caractéristiques d'une prairie naturelle : diversité floristique, dynamique végétale, absence de
retournement.
- Fonctions écologiques : réservoirs de biodiversité (oiseaux, insectes, flore), séquestration de carbone, régulation hydrique.
- Pratiques de gestion et leviers : fauche tardive, pâturage extensif, limitation des intrants, maintien des haies et bosquets.
- Observation de parcelles en lien avec différentes modalités de gestion (fauche, pâturage, mixte).
- Discussion ouverte sur les contraintes, atouts, et conditions de réussite de la gestion écologique des prairies.

Module 6 : Visite de ferme - focus sur la gestion des arbres et haies
Visite d'une ferme en présence d'un groupe composé de pairs agriculteurs, de naturalistes, citoyen·ne·s, chargé·es de missions des collectivités territoriales locales. Cette visite se veut un espace d'écoute, de compréhension des trajectoires du paysan visité, et de réflexion commune. On y interroge le "pourquoi" pour comprendre les choix faits sur la ferme.

La visite se termine par le remplissage d'une fiche de synthèse décrivant les principales caractéristiques de la ferme et les sujets qui ont été abordés à propos de la biodiversité.

Module 7 : Commission Permanente pour la Biodiversité
• Présentation et discussion des synthèses issues des modules de visites (focus : gestion des mares, des infrastructures agro-écologiques, travail du sol, prairies naturelles, arbres et haies).
• Identification des leviers d'action concrets, transferts possibles, contraintes et opportunités.
• Identification d'objectifs mesurables : nombre d'espèces cibles, linéaire de haies à maintenir, surfaces sans intrants, etc.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances en début de module et pendant la visite de ferme (par l'intervenante naturaliste).
- Approche participative et collaborative développée par Paysans de Nature.
- Observation partagée et co-construction des savoirs entre agriculteurs et partenaires.
- Supports : trame d'enquête, catalogue de pratiques favorables à la biodiversité, cartographie, liste des espèces présentes.
- Animation en binôme : un animateur agricole et un intervenant naturaliste.
- Outils et supports : trame d'enquête partagée, catalogue de pratiques agroécologiques, cartographie de la ferme,
données sur la biodiversité recensée localement (liste d'espèces)
- Élaboration collective d'une fiche de synthèse comprenant : caractéristiques de la ferme, pratiques liées aux
couverts végétaux, impacts observés et les pistes d'évolution

Pour la Commission Permanente :
- Approche participative et collaborative développée par l'association Paysans de Nature
- Méthode d'analyse basée sur les outils de Paysans de Nature (trame de compte-rendu, grille de lecture de la biodiversité).
- Supports pédagogiques : dossiers de synthèse des visites de fermes (remplis en modules 1 à 6), catalogue de pratiques agricoles favorables à la biodiversité.
- Modèle de boussole biodiversité permettant de situer la ferme, d'objectiver les marges de progrès, et d'envisager les trajectoires d'évolution.
- Travail en sous-groupes pour analyser les points forts et axes d'amélioration identifiés sur chaque ferme.

MOYENS MATÉRIELS

Supports pédagogiques
Trame d'enquête
etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Une grille d'évaluation des acquis sera remplie par la formatrice en fin de chaque module.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
03/11/2025	Ferme des équinoxes, Le Voiturin (date et lieu susceptibles de changement) 69610 Rhône	Noémie BOUVET, LPO Charlotte PENEL, ADDEAR du Rhône
15/09/2025	48 chemin de la Croix de Ravières (date susceptible de changement) 69510 Rhône	Noémie BOUVET, LPO

01/09/2025	69 route du Guillot Gros (date susceptible de changement) 42140 Loire	Noémie BOUVET, LPO
08/09/2025	4780 route de Ste Foy LD Placaron (date susceptible de changement) 69610 Rhône	Noémie BOUVET, LPO A
10/07/2025	Ferme légumes et cie, 232 chemin du Pontet 69440 Rhône	Noémie BOUVET, LPO
01/07/2025	Ferme des équinoxes, Le Voiturin 69610 Rhône	Noémie BOUVET, LPO
19/06/2025	Ferme du croissant fertile, Les Ollagnons 69440 Rhône	Noémie BOUVET, LPO

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Réfléchir à ses pratiques | Autres | S'installer en AP

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)